SNU-FiP-FSU

Lettre-pétition à Monsieur le Ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique, avec copie au directeur général des finances publiques

Monsieur le Ministre,

Entre 2000 et 2007, le pouvoir d'achat des personnels a perdu 7%.
Oui, les carrières des personnels de la direction générale des finances publiques doivent être revalorisées. C'est une question de justice.

Mais pas comme vous le proposez, Monsieur le Ministre :
- **Pas** par les **suppressions d'emplois**,
- **Pas** avec les **rémunérations individualisées** qui suivent une logique de compétitivité,
- **Pas** avec une **prime augmentée pour quelques-uns** au détriment de tous les autres qui continueraient de voir baisser leur pouvoir d'achat.

La prime de fonction et de résultats ne vise qu'à établir un dispositif que les personnels rejettent car il servira à mettre les services et les personnels en concurrence et à payer ces derniers au mérite.
Cette prime remet en cause les principes de la fonction publique et introduit des inégalités entre les agents.
C'est la fin du principe d'égalité de salaire pour tous les fonctionnaires d'un même corps.

En conséquences nous, soussignés, personnels statutaires et hors statuts de la direction générale des finances publiques, ensemble exigeons :

1. **L'abandon de la mise en place de la prime de fonction et de résultats dite prime au mérite,**
2. **L'harmonisation des primes sur le niveau le plus élevé servi dans le ministère**
3. **L'intégration des primes dans les traitements sous forme de points d'indice.**

Département	Service/trésorerie	Nom	Prénom	Signature
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				
8.				
9.				
10.				
11.				
12.				
13.				
14.				
15.				
16.				
17.				
18.				